|  |
| --- |
| **Dangers de Linky : le tribunal nous donne raison**  Chers amis du Naturel,  Au départ, notre pétition **contre le compteur Linky** a suscité beaucoup de critiques.  Même Michel, un de nos militants les plus fidèles, m’avait écrit ceci :  *Bonjour Guillaume, NON ! Sur Linky, je ne vous suis pas et crains même que cela ne discrédite votre mailing liste (et je ne suis pas retraité d’EDF ou d’une société ayant des intérêts avec linky). Michel*  Et pourtant, nous avions raison de lancer ce combat :   * *Car l’électro-sensibilité* (sensibilité aux ondes) est une vraie maladie ; * Et le compteur Linky peut causer de réels dangers !   La preuve : c’est maintenant la Justice qui le dit !  Oui, le 23 avril dernier : le Tribunal de grande instance de Bordeaux a rendu une décision historique !  Je vais vous la détailler dans une seconde.  Mais d’abord, je voudrais partager avec vous l’histoire de Jeanine :  **Jeanine, retraitée, 6 passages aux URGENCES après la pose de Linky**  Voici ce qu’a expliqué Jeanine Cavaillé à *La* *Dépêche du Midi* :  *« Nous coulions des jours heureux dans notre maison nouvellement restaurée à Trigodinas, sur la commune de La Rouquette.*  *Lorsque le technicien est venu nous installer le compteur, le 15 janvier 2018, nous n'avons pas formulé d'objection car nous n'avions pas d'a priori. »****[1]***  Hélas pour Jeanine, cette décision s’avère **catastrophique**.  D’abord, sa maison a failli partir en fumée !  « *Compteur Linky : un incendie évité de justesse »*, a titré la Presse locale, le 24 mai 2018 [2] Et en effet : le compteur a été posé le 15 avril… et dès le 28 avril, un énorme problème survient :  « *Nous sommes rentrés à la maison vers 20 heures et nous avons été saisis par une forte odeur de brûlé émanant du compteur.*  *Appelé par téléphone, Enedis nous a recommandé de couper immédiatement le disjoncteur. Leur technicien est arrivé vers 21 h 30.*  *Le câble était effectivement mal serré et si nous étions partis en vacances, c'est toute la maison qui aurait brûlé* »  Pour la maison, le pire a été évité. **Mais pour la santé de Jeanine, c’est la descente aux enfers !** Quelques jours après la pose de Linky, elle est prise de palpitations cardiaques. Elle qui a toujours été en bonne santé… doit se rendre aux URGENCES ! Et le pire, c’est qu’elle n’y est pas allée une fois… ni deux fois……mais elle a dû se rendre six fois aux Urgences en tout, depuis la pose de Linky !  **Devenue électro-sensible, Jeanine dépense des fortunes pour se protéger !**  Finalement, après de multiples examens, les médecins posent le diagnostic : Jeanine est devenue **électro-sensible [3]** ! A cause de Linky ! Michel Condamin, bio-électricien, le confirme : « *Il semblerait effectivement que le compteur Linky joue un rôle de déclencheur dans un organisme déjà malmené par des polluants autres (alimentaires, olfactifs…)*. » Du coup, Jeanine n’a pas le choix : elle doit poser des filtres chez elle, à ses propres frais :  « *Pour réduire les champs électromagnétiques, nous avons fait appel à un bio électricien dont le constat a été sans appel : la pose d'un filtre et d'un interrupteur automatique de champ (IAC) a permis une diminution significative des niveaux.*  *Avant l'installation du filtre, par exemple, le niveau était 6,3 plus élevé que le niveau recommandé par la norme bio initiative 2012* !»  Au total, elle a dépensé 805 euros pour protéger sa santé contre Linky !!! C’est objectivement SCANDALEUX !! Mais heureusement, la Justice française commence à réagir :  **La Justice ordonne la pose de filtre anti-ondes !**  Le 23 avril dernier, le juge des référés du tribunal de grande instance de Bordeaux a donné raison à 13 personnes « électro-hypersensibles » qui se battaient contre Linky. Le juge a reconnu publiquement que ces personnes souffrent « *d'un trouble manifestement illicite par manquement d'un principe de précaution*» [4] ! Résultat, ce juge a ordonné la pose d’un filtre à ondes :  « *Dotés d’un certificat médical attestant de leur hypersensibilité électromagnétique (maux de tête, insomnies…), ils vont pouvoir réclamer à Enedis, dans les deux mois, la pose d’un filtre les protégeant des champs électromagnétiques* » [5] (France Bleu Gironde)  C’est une première victoire ! Déjà, le 11 mars dernier, un magistrat du tribunal de grande instance de Toulouse avait autorisé des plaignants à refuser la pose d'un compteur Linky, sur la base de certificats médicaux ! [6] Mais attention, rien n’est encore gagné !  **Continuons à nous mobiliser, c’est important !**  Car Enedis (l’entreprise qui pose les compteurs) a fait appel de ces décisions de Justice. On ne sait donc pas encore ce que diront les juges, en définitive ! Et surtout, EDF et Enedis continuent de NIER L’EVIDENCE… et de forcer la pose de compteurs Linky chez la plupart des particuliers !! Alors s’il vous plaît, pensez à Jeanine… et à tous ceux qui sont vulnérables aux ondes !  Si vous ne l’avez pas encore fait, signez et faites signer notre grande pétition, [**en vous rendant ici**](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d227defc04b4318037e535d5c95167bc28a73a7785f3ddfd063fec3a63668321f29c587fc0105d2cd15845c7e643d9b65321)**.**  Je compte sur vous !  Votre dévoué, Guillaume Chopin PS : vous êtes déjà plus de **63 600** **signataires** de notre pétition : c’est très bien mais nous devons vraiment dépasser les 100 000 signatures pour être entendus ! Alors continuez à [**signer et à faire signer notre pétition**](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d227defc04b4318037e535d5c95167bc28a73a7785f3ddfd063fec3a63668321f29c587fc0105d2cd15845c7e643d9b65321), c’est urgent !  **Sources**  [1] [https://www.ladepeche.fr/2019/05/04/devenue-electro-sensible-depuis-la-pose-de-son-compteur-elle-porte-plainte,8180381.php](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d22726ff27d969940bd311669a5fea789d7179e6135e76c32f729b7d46edb7467851200b86d0f803896d45f4cced1430a21a) [2] [https://www.ladepeche.fr/article/2018/05/24/2803463-compteur-linky-un-incendie-evite-de-justesse.html](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d22763e977d3322fc697b578ebc4007fa4bd48a272cf106c50e4fd4b910c99f934f3dcbd43dab71267f33146a7ffc2973406) [[3] https://www.ladepeche.fr/2019/05/04/devenue-electro-sensible-depuis-la-pose-de-son-compteur-elle-porte-plainte,8180381.php](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d22726ff27d969940bd311669a5fea789d7179e6135e76c32f729b7d46edb7467851200b86d0f803896d45f4cced1430a21a) [[4] https://www.konbini.com/fr/techetinnovation/linky-la-justice-reclame-un-filtre-a-ondes-pour-certains-electrosensibles/](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d2274ee8c1a32a0c5e5c2e7dbeb7ab4846a3da21f52a765fefa54f4884ec9350b169265bb28a3e6a656d094d8013dc897bd4) [[5] https://reporterre.net/Linky-Enedis-condamne-a-poser-un-filtre-protecteur-chez-13-plaignants](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d227648a86fbe1204e02489223cc125f095bb4aef27b958e8e7ef9c1d6ff9c1c8b46010b14d44d2c41d4540033477a00be62) [[6] https://www.lci.fr/justice/toulouse-la-justice-autorise-le-refus-d-installation-du-compteur-linky-d-enedis-a-des-personnes-electro-hypersensibles-2115983.html](http://click.information-sante.info/?qs=2b3d0442e017d22747d6e3c8913bc2779216678ee1527669eca08fa9a8e0ae0ddd0306281aa8c1657603be2cc9055af29ce4fa448e55187c) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | |  | | |

|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | |  | | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| |  | | --- | |  | |  | |